



Ou doit-on garer une ambulance pour la nuit

Par **Tarakitty**, le **04/10/2018** à **19:29**

Bonjour,

Une société d'ambulances garent ses véhicules dans une rue pavillonnaire pour la nuit. Ne doit-elle pas garer ses véhicules dans un box fermé à clé ?

Merci.

Par **Lag0**, le **05/10/2018** à **07:31**

[citation]Ne doivent-ils pas garer leurs véhicules dans un box fermé à clé ?[/citation]

Bonjour,

Une ambulance est un véhicule comme un autre et peut donc être stationnée là où le stationnement est autorisé.